

Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels exerçant leurs fonctions dans la communauté et/ou dans les établissements membres d'HESAM Université, votez en ligne du 28 novembre (8h) au 5 décembre 2019 (17h) et élisez vos représentants au Conseil d'Administration et au Conseil Académique !

ÉLECTIONS AU CONSEIL ACADÉMIQUE

SCRUTIN Catégorie 2

Pour les enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs

32 représentants à élire : vous voterez 2 fois !

VOTE 1

16 représentants
sont élus dans le cadre de
2 secteurs disciplinaires

8 élus du 1^{er} secteur*
droit, économie, gestion,
sciences de
l'ingénieur, sciences exactes,
sciences de la vie et
de l'environnement

8 élus du 2nd secteur*
sciences humaines et sociales,
arts et patrimoine,
architecture et design

VOTE 2

16 représentants
sont élus **

ÉLECTIONS AU CONSEIL ACADÉMIQUE

SCRUTIN Catégorie 3

Pour les autres
personnels
6 représentants à
élire !

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 représentants à élire !

Catégorie 4
10 représentants des
enseignants-
chercheurs,
enseignants et
chercheurs élus en
2 Collèges distincts***

Catégorie 5
4 représentants
des autres
personnels



CONFIDENTIALITÉ

La prestation de vote électronique est réalisée
par GEDICOM, prestataire technique
expérimenté et spécialisé.

Le système de vote est en outre certifié par
un expert indépendant, garantissant l'anonymat,
la confidentialité et la fiabilité du vote.



COMMENT VOTER ?

Vous allez recevoir un courriel sur votre adresse mail
professionnelle sur lequel figureront vos codes d'accès.

Ces codes sont confidentiels et ne doivent
pas être transmis à un tiers.

Besoin d'aide ?

Un problème technique pendant le vote ?
Contactez l'assistance téléphonique 7j/7 & 24h/24 !

02 96 50 50 50 (prix d'un appel local)
ou 00 33 2 96 50 50 50 (depuis l'étranger)



* 4 élus au titre du Collège A (professeurs des universités ou assimilés)
& 4 élus au titre du Collège B (autres enseignants n'appartenant pas au Collège A)
** 8 élus au titre du Collège A & 8 élus au titre du Collège B
*** 5 élus au titre du Collège A & 5 élus au titre du Collège B